



Réseau international des autorités de sécurité sanitaire des aliments (INFOSAN)

28 septembre 2007

Note d'information INFOSAN n° 6/2007 – GLEWS

Systeme d'alerte précoce et de réaction rapide pour les maladies animales transmissibles à l'homme (GLEWS)

NOTES RECAPITULATIVES

- Les zoonoses sont des maladies transmissibles de l'animal à l'homme qui peuvent compromettre la santé publique et menacer les moyens de subsistance en affectant les troupeaux et les cheptels.
- Elles peuvent aussi se transmettre indirectement par le biais d'aliments contaminés.
- Le Système d'alerte précoce et de réaction rapide pour les maladies animales transmissibles à l'homme (GLEWS) est une initiative commune de la FAO, de l'Organisation mondiale de la Santé animale (OIE) et de l'OMS pour améliorer les capacités d'alerte précoce sur les menaces posées par les maladies animales, au bénéfice de la communauté internationale.
- Certains événements relevant de la santé animale et susceptibles d'avoir des répercussions sur la santé publique entrent dans le champ d'application du Règlement sanitaire international (2005) (RSI(2005)).
- La collaboration intersectorielle, notamment entre les secteurs de la santé vétérinaire, de la santé publique et de la sécurité sanitaire des aliments, est nécessaire pour s'occuper de la prévention des zoonoses.

Introduction

Les zoonoses sont les maladies susceptibles de se transmettre de l'animal à l'homme et qui compromettent donc la santé des populations. Certaines d'entre elles, ainsi que des maladies animales (transfrontalières) affectent directement ou indirectement les moyens de subsistance des populations en entraînant une baisse de productivité, une morbidité ou une mortalité, des restrictions commerciales, une perte des moyens de traction ou de transport. L'alerte précoce pour les flambées épidémiques, l'analyse des tendances pour prévoir les événements épidémiologiques et la prévention de la propagation des infections dans de nouvelles zones sont des conditions indispensables pour contenir efficacement et combattre les maladies animales épidémiques, dont les zoonoses. Des exemples en sont les infections à *Campylobacter*, *Salmonella*, la grippe aviaire hautement pathogène, la rage ou la fièvre de la Vallée du Rift.

L'alerte précoce et la réaction rapide aux flambées de maladies animales reposent sur le principe qu'il est plus efficace et moins coûteux de s'attaquer à une épidémie dans ses premiers stades que de s'en occuper quand elle s'est déjà répandue. Du point de vue de la santé publique, l'alerte précoce pour les maladies animales à potentiel zoonotique permettra de prendre des mesures de lutte qui éviteront ou réduiront le plus possible la morbidité et la mortalité chez l'homme.

Par ailleurs, des agents pathogènes émergents, dont certains peuvent affecter l'homme, ont parfois

un réservoir animal. Les virus de la grippe animale en sont un exemple : ils ont, au cours du siècle passé, franchi à de multiples reprises la barrière des espèces pour infecter l'homme. Actuellement, la souche aviaire H5N1 de la grippe est préoccupante en raison de son fort taux de létalité chez l'homme, même si le nombre d'êtres humains infectés resté limité, semble-t-il¹. La FAO, l'OIE et l'OMS surveillent attentivement la situation épidémiologique dans les populations humaines et animales et elles disposent de réseaux de laboratoire pour aider à caractériser les virus en circulation et fournir des isolats susceptibles d'être employés pour la production du vaccin humain contre une souche pandémique qui viendrait à surgir. Jusqu'ici, la plupart des cas humains ont été dus à des contacts avec des volailles infectées et aucune information convaincante ne corrobore la possibilité d'une transmission interhumaine durable.

Système d'alerte précoce et de réaction rapide pour les maladies animales transmissibles à l'homme (GLEWS)

La stratégie mondiale de l'OMS pour la salubrité des aliments², adoptée par les Etats Membres à 2003, exige un renforcement des liens entre les différents secteurs intervenant dans toute la filière de production des denrées alimentaires, « du champ à la table ». De même, en 2003, le Comité de l'agriculture de la FAO a soutenu une stratégie reposant sur le même principe. *Au niveau des agriculteurs* le renforcement prévoit les bonnes pratiques agricoles, y compris des mesures spécifiques de lutte contre les zoonoses. *Au niveau de la production, de la vente aux détail et de la consommation des denrées alimentaires*, il s'agit d'appliquer les bonnes pratiques d'hygiène, d'utiliser des systèmes de contrôle de la production basés sur la technique HACCP (analyse des risques - maîtrise des points critiques) et de promouvoir des stratégies d'éducation des consommateurs, comme le programme de l'OMS intitulé « Cinq clés pour des aliments plus sûrs ». Dans le domaine de l'*épidémiologie humaine*, elle couvre la surveillance des maladies d'origine alimentaire, dont les zoonoses, les systèmes d'alerte précoce et les actions en cas d'épidémie. Cette approche holistique suppose également un cadre réglementaire au niveau national et international, ainsi que la création de systèmes de contrôle des denrées alimentaires interdépendants, incluant des éléments de l'analyse des risques pour la sécurité sanitaire des aliments (2006)³.

L'accent mis sur la notion 'du champ à la table' implique donc de renforcer la collaboration intersectorielle entre des domaines auparavant séparés. Les activités tripartites de la FAO, de l'OIE et de l'OMS pour lutter contre les zoonoses, comme le GLEWS, suivent cette tendance générale.

GLEWS : système commun s'appuyant sur la valeur ajoutée résultant, pour la communauté internationale et les parties prenantes, de l'association et de la coordination des mécanismes d'alerte de la FAO, de l'OIE et de l'OMS afin d'aider à prévoir, prévenir et combattre les menaces liées aux maladies animales, grâce aux échanges d'informations et aux analyses épidémiologiques, et apportant sa contribution à des missions communes sur le terrain pour évaluer et contenir les épidémies.

Ce dispositif permet d'associer et de coordonner les systèmes d'alerte précoce des trois organisations ; il couvre la détection systématique des événements, la vérification, l'analyse et l'évaluation des informations pour éviter la duplication des efforts et obtenir à l'échelle mondiale une alerte précoce efficace pour les épidémies. Dans certains cas, les messages d'alerte du système GLEWS permettront de monter rapidement une mission d'intervention à partir du Centre de Gestion des Crises FAO/OIE et de l'unité OMS Alerte et action (EPR/ARO).

¹ http://www.who.int/csr/disease/avian_influenza/country/cases_table_2007_08_14/en/index.html

² http://www.who.int/foodsafety/publications/general/global_strategy/en/

³ <http://www.who.int/foodsafety/publications/micro/riskanalysis06/en>

Maladies prioritaires pour le système GLEWS

En plus de la liste des maladies d'intérêt commun (voir ci-dessous), l'importance internationale potentielle de chaque événement sera évaluée selon des critères dérivant du RSI(2005) et du Code sanitaire pour les animaux terrestres de l'OIE⁴ :

- événement inhabituel défini comme suit :
 - première apparition ou réapparition d'une maladie/souche
 - événement inhabituel pour la zone ou la saison
 - événement s'associant à un agent inconnu
- maladie émergente avec une mortalité et/ou une morbidité importante ou un potentiel zoonotique
- morbidité et/ou mortalité élevée chez l'homme et/ou l'animal
- risque de propagation transfrontalière
- risque d'interférences avec les voyages ou le commerce international

Tout en étant encore au stade du développement, le système GLEWS a donné la priorité à certains agents pathogènes, comme le virus H5N1 de la grippe aviaire. Le développement ultérieur donnera au système des capacités supplémentaires pour faire des modélisations et des évaluations des risques.

Zoonoses

Charbon
Encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)
Brucellose (*B. melitensis*)
Fièvre hémorragique de Crimée-Congo
Fièvre à virus Ebola
Maladies d'origine alimentaire
Grippe aviaire hautement pathogène
Encéphalite japonaise
Fièvre hémorragique de Marburg
Myiase à *Cochliomyia hominivorax* et myiase à *Chrysomya bezziana*
Fièvre à virus Nipah
Fièvre Q
Rage
Fièvre de la Vallée du Rift*
Tularémie
Encéphalomyélite équine vénézuélienne
Fièvre à virus West Nile

Maladies animales

Peste porcine africaine
Peste porcine classique
Péripleumonnie contagieuse bovine*
Fièvre aphteuse*
Peste des Petits Ruminants (PPR)
Peste bovine
Clavelée*/variolo caprine
Peste équine
Fièvre catarrhale du mouton

*maladies pour lesquelles l'accent sera mis sur l'analyse des tendances et la prévision

Interface entre le système GLEWS et INFOSAN

Un accord passé entre GLEWS et INFOSAN aide à garantir que la surveillance et les interventions internationales couvrent l'ensemble de la filière alimentaire, du champ à la table.

INFOSAN Urgence échange les informations avec GLEWS sur la base des critères suivants :

- a) L'événement est en relation avec des aliments d'origine animale et les données disponibles indiquent que le danger a été introduit au stade de la production primaire, avant celui de la transformation ;
- b) L'événement est en relation avec une contamination de denrées alimentaires non animales par des animaux d'élevage.

⁴ Pour en savoir plus sur le Code sanitaire pour les animaux terrestres : http://www.oie.int/fr/normes/mcode/fr_sommaire.htm

Quelques exemples de l'année dernière :

- Doramectine dans du bœuf « Jerky » (viande de bœuf séchée importée)
- Clenbuterol dans du porc
- Mélamine dans des aliments pour animaux et poissons

Le système GLEWS informe INFOSAN Urgence des événements pour lesquels une transmission par les denrées alimentaires est probable, par exemple des volailles et des œufs pouvant être contaminés par le virus A/H5N1 de la grippe aviaire et entrant dans la filière alimentaire.

En ce qui concerne les notes d'information INFOSAN⁵, l'OIE diffuse auprès de ses délégués nationaux les notes à prendre en considération pour contribuer à la transmission de l'information à tous les secteurs participant à la production des denrées alimentaires.

Quelques exemples:

- *Escherichia coli* O157:H7 dans les épinards (contamination possible des épinards par des animaux d'élevage)
- Lutte contre les salmonelles à la source
- Identification, évaluation et gestion conformément au Règlement sanitaire international (2005) des événements relevant de la sécurité sanitaire des aliments

Rôle du système GLEWS dans le cadre du Règlement sanitaire international (2005) (RSI(2005))

Comme le souligne la note INFOSAN 4/2007⁶, certains événements relevant de la santé animale et susceptibles d'avoir des répercussions sur la santé publique entrent dans le champ d'application du RSI(2005).

L'OMS reçoit des informations sur ces événements par l'intermédiaire du système GLEWS et évalue leur importance dans le cadre du RSI(2005). Le système RSI de l'OMS collabore ensuite avec les points focaux RSI dans les pays pour évaluer et vérifier l'événement. Il est prévu et recommandé que le point focal national RSI consulte les autorités responsables du secteur agricole (parmi lesquelles le délégué national de l'OIE et le responsable en chef des services vétérinaires nationaux).

Pour de plus amples informations :

Sur le système GLEWS: <http://www.who.int/zoonoses/outbreaks/glews/en>

Sur les zoonoses : <http://www.who.int/zoonoses/en>

Site de la FAO, division de la Production et de la santé animales :

<http://www.fao.org/ag/againfo/home/fr/home.html>

Site de l'OIE : http://www.oie.int/fr/fr_index.htm

INFOSAN sert aux autorités de sécurité sanitaire des aliments et autres organismes pertinents à échanger des informations sur la sécurité sanitaire des aliments et à améliorer la collaboration entre les diverses autorités chargées de la sécurité sanitaire des aliments aux niveaux national et international.

INFOSAN Urgence, qui est intégré dans INFOSAN, relie les points de contact officiels nationaux pour faire face aux flambées et aux urgences ayant une importance internationale et permet l'échange rapide de l'information. INFOSAN Urgence vise à compléter et à soutenir le réseau mondial OMS d'alerte et d'action en cas d'épidémie existant (GOARN).

L'OMS fait fonctionner/gère INFOSAN à Genève. INFOSAN comprend actuellement 163 Etats Membres.

Pour de plus amples informations, veuillez consulter : www.who.int/foodsafety.

⁵ On trouvera toutes les notes d'information INFOSAN sur : http://www.who.int/foodsafety/fs_management/infosan_archives/en

⁶ Pour en savoir plus : http://www.who.int/foodsafety/fs_management/No_04_IHR_May07_fr.pdf